



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

23

Membres du Bureau représentés:

1

Membres présents sans voix
délibératives : 2

Total votants :

22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20220614-DBC20220614_01-DE
Reçu le 20/06/2022
Publié le 20/06/2022

N° DBC 20220614-01

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2022 à 13H

Date de la convocation : 08 juin 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 14 juin 2022 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Chantal CHASSANG, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Éric CABROLIER, Michel GONIN, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés :

Hélène BOUDON, Serge THEALLIER, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Serge FAYET, Didier CORNET, Sylvain HERMAN, Jean-Éric GARRET, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DU SIEGE

Rapporteur : Bernard VIGNAUD, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°20200715-05 du 15 juillet 2020 de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTAGNE portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau et Président,
Vu la délibération n°20220322-04 du bureau communautaire attribuant le marché de travaux d'aménagement des extérieurs du siège social de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne,
La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est engagée dans des travaux d'aménagement des extérieurs du siège social qui ont démarré en avril 2022. Les besoins ayant évolué, certains travaux supplémentaires sont devenus nécessaires.

Les modifications envisagées ne bouleversent pas l'économie générale du marché, ni son objet.

AR Prefecture

063-200070712-20220614-DBC20220614_01-DE
Reçu le 20/06/2022
Publié le 20/06/2022

Par ailleurs, concernant les travaux supplémentaires, le changement de contractant est difficilement envisageable pour des raisons techniques et entraînerait une augmentation substantielle des coûts, l'entreprise étant actuellement sur le chantier et en mesure d'en assurer la poursuite dans la continuité des travaux menés jusqu'à ce jour.

Un avenant au marché de travaux est proposé pour les incidences financières du lot n°01.

LOT		ENTREPRISE	AVENANT ET MONTANT EN € HT	POURCENTAGE DU MARCHÉ INITIAL
01	VRD	EUROVIA	+ 2 290,00	+ 2,83 %

D'un montant initial de 80 770,00 € HT, le montant total du marché du lot n°1 est porté à 83 060,00 € HT.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Il est demandé au Bureau Communautaire :

De contracter l'avenant au marché susmentionné avec les incidences financières correspondantes,

D'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 22

Conseillers présents : 23

Représentés : 1

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 22

Pour :

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

